

TECHNIQUE D'ÉRADICATION LOCALISÉE basée sur l'évacuation du sol contaminé par les rhizomes (organe principal de dissémination)



GESTION PAR TERRASSEMENT ET EXPORTATION DU SOL CONTAMINÉ

Gestion unique, résultat rapide, coûts d'intervention très élevés

Technique à n'utiliser qu'en dernier recours en raison du risque de dispersion très élevé lié à l'évacuation du sol contaminé hors site et des coûts importants liés notamment au transport.

Où ? Sur site à accès aisé, présentant peu de relief, envahi par des massifs de renouées de surface inférieure à 500 m², permettant une intervention sur un périmètre de sécurité (au moins 5 mètres de débordement latéral de part et d'autre du massif) et ne pouvant pas faire l'objet d'un enfouissement à au moins 2 mètres de profondeur ou d'un traitement des terres contaminées sur une durée de 18 mois.

Quand ? De préférence en saison hivernale pour limiter la dispersion par les résidus de gestion.

Comment ? Cette technique s'opère en 5 étapes :

- 1. Balisage des massifs de renouées.** Cette opération est indispensable pour délimiter les zones contaminées et éviter la dispersion des renouées par la circulation des engins. Elle peut être réalisée au moyen de filet orange ;
- 2. Débroussaillage éventuel des renouées.** Cette opération ne peut être réalisée qu'en période hivernale sur les tiges séchées et à 5-10 cm de la surface du sol pour ne pas toucher aux rhizomes. Évacuer les résidus de gestion sous bâche ou dans des sacs et les éliminer uniquement via le compostage industriel (centre de compostage agréé par la région wallonne) ou alors les incinérer.
- 3. Détermination du volume minimal à excaver.** Cette opération comprend la détermination du périmètre et de la profondeur de contamination par des sondages préalables effectués au moyen d'une pelle mécanique positionnée en dehors de la zone contaminée. Sinon, maintenir la pelle mécanique dans la zone contaminée pendant toute la durée des travaux de terrassement pour éviter toute dispersion par les engins. Cette opération exige de pouvoir reconnaître les rhizomes : pour apprendre à les reconnaître, cliquer ici [\(pdf\)](#)¹
 - Détermination du périmètre minimal de contamination : Réaliser à 1 mètre de la zone balisée des tranchées d'au moins 1 mètre de profondeur. Si des rhizomes sont présents, agrandir le périmètre par phases de 1 mètre et creuser de nouvelles tranchées jusqu'à ce que les terres soient exemptes de rhizomes ;
 - Détermination de la profondeur minimale de contamination : Réaliser une tranchée au centre de la zone contaminée, par palier de 1 mètre et jusqu'à 2 mètres de profondeur. Si des rhizomes sont encore présents, approfondir la tranchée par phases de 0,50 mètre. Stocker les déblais réalisés à l'intérieur de la zone contaminée et délimiter le périmètre de contamination au moyen d'un filet orange.

¹ [\(pdf\)](#) : Guide to japanese knotweed rhizome identification and excavation p.38-43 https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/296930/LIT_2695_df1209.pdf

4. **Décaissement des terres contaminées.** Cette opération se réalise sur tout le périmètre et toute la profondeur de contamination déterminés à partir des sondages. Procéder toujours par couches successives pour éviter toute contamination du fond de la zone excavée. Charger les godets de terrassement et les camions de manière à éviter toute perte de terre. Protéger le sol lors des opérations de chargement des camions au moyen d'un géotextile. Maintenir les camions en dehors de la zone contaminée. Après décaissement de ce volume minimal, vérifier que les terres soient exemptes de tout rhizome. Poursuivre le terrassement si nécessaire. Par mesure de précaution, un décaissement supplémentaire de 0,50 mètre autour du périmètre terrassé peut être envisagé. Nettoyer ensuite la pelle mécanique sous haute pression et sur un géotextile prévu à cet effet. Récupérer les résidus et les évacuer avec les terres contaminées.
5. **Exportation de ces terres vers un centre technique d'enfouissement (C.E.T.) de classe 3.** L'évacuation des terres contaminées doit être réalisée en camions bâchés et identifiés visuellement. Nettoyer systématiquement les camions sous haute pression et sur une aire prévue à cet effet avant de quitter le chantier. Récupérer les résidus et les évacuer avec les terres contaminées en C.E.T. La circulation des camions doit toujours être réalisée selon un même circuit (à répertorier).

Fréquence d'intervention ? Néant.

Cette technique ne requiert aucune intervention répétitive.

Risque de dispersion ? Très élevé suite à la manipulation de terres contaminées et à leur exportation hors site.

La gestion des renouées asiatiques doit toujours être menée en toute connaissance de la problématique¹ et avec précaution pour éviter de favoriser leur dispersion. La formation préalable du personnel de terrain est requise et des précautions d'usage²¹ doivent être prises lors de la manipulation de terres contaminées.

Efficacité ? Importante.

Cette technique est efficace si (et seulement si) elle est menée de manière à éviter toute dispersion. Elle aboutit alors à une élimination rapide (durée de l'intervention) et quasi complète des renouées.

Particularité ? Vu les risques de dispersion très élevés, cette technique doit faire l'objet d'un encadrement et d'une surveillance active par un expert et ne peut être envisagée qu'en dernier recours.

Suivi ultérieur ? Indispensable.

Même si les renouées semblent avoir disparu après gestion, elles peuvent réapparaître. Un suivi des zones traitées doit toujours être mené de manière assidue sur le long terme pour éviter que la gestion ne soit vouée à l'échec.

¹ Folder – Les renouées asiatiques au fil des saisons

²² Lien vers document prévention